

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU VENDREDI 14 juin 2019**

MEMBRES PRÉSENTS :

Les enseignantes :

Mme SLIMANI, Mme BARCELO, Mme MERIC, Mme FOURNIER, Mme LENEVEU, Mme DELEPLANQUE, Mme POUPARD, Mme LE BIHAN (directrice), Mme PHILIBERT, Mme LEBAS, Mme JOUINI, Mme MERCHEZ, Mme BESSE, Mme MARTIN, Mme NAHON, Mme MERIC, Mme METIVIER

Les parents élus :

AIPEF : Mme ALEXANDRE, Mme TREFLEZ, Mr HAMOUDA, Mme LAJNEF, Mme HOLVOET

Mme HEDDE, Mme GERMOND, Mme MAILLIER, Mme AIT SALAH, Mme AIT CHOUT

Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO, élue

Excusées :

Mme CAYLAT, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme TONDELIER, Mr BENGATTAT, Mme BREUIL, Mme BOILEAU, Mme CLETY

Mme CALCAGNO

Début de la séance : 18 :15

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école :

<http://blog.ac-versailles.fr/carnotfranconville/index.php>.

Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

Aucune question en dehors de l'ordre du jour ne sera traité lors de ce conseil.

Bilan des projets menés durant l'année :

Plusieurs classes ont bénéficié des spectacles offerts par la municipalité au centre culturel ST EXUPERY.

Les enseignants soulignent la qualité des spectacles et des ateliers proposés.

Le deuxième conseil d'élèves s'est tenu le vendredi 12 avril : les délégués ont réfléchi aux différents marquages au sol des jeux dans la cour de récréation. Certains ont déjà été réalisés, d'autres le seront pendant les vacances d'été.

Les récréations par cycle ont été adoptées et mises en place au retour des vacances de Printemps.

La campagne « anti-déchets » a été réalisée par la classe de CM2. Les élèves interviennent dans les classes pour sensibiliser les élèves au tri et à la nécessité de ramasser les déchets.

Des projets d'embellissement de la cour seront mis en place l'an prochain.

Le Loto s'est déroulé le vendredi 5 avril dans une ambiance festive au gymnase de l'Épine Guyon. Le bénéfice de cette soirée est de 1570,83 euros (1477,33 euros en 2018 et de 1025 euros en 2017).

100 euros sont reversés à chaque classe et serviront au financement des sorties de fin d'année (auxquels s'ajoutent 100 euros par classe de bénéfice des photos).

Le projet « Un auteur dans la classe » a concerné 3 classes de maternelles (grande section, et les deux classes de moyen-grands) et 1 classe de CP. Elles ont accueilli Elsa Devernois. L'exposition des travaux réalisés aura lieu le samedi 22 juin, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au Centre culturel Saint Exupéry. Les auteurs seront présents lors de cette journée.

La classe de CM1 a participé au projet « Ecole et Cinéma ». Les travaux seront exposés durant la semaine du 24 au 28 juin au Centre culturel Saint Exupéry.

Le projet Kayak s'est déroulé au mois de mars sur 3 journées à la base de loisirs de Cergy Pontoise. Les élèves ont pratiqué le kayak et se sont initiés à l'escalade ou au tir à l'arc.

Le Projet « Chanter et jouer la laïcité » s'est clôturé par un spectacle au Centre culturel le vendredi 19 avril. Ce spectacle a été écrit et joué par les élèves de la classe de CM2 de Carnot, d'une classe de CM1 de l'école de la Source et une classe de 5^{ème} du collège de l'Épine Guyon.

Le projet « Chant'école » de la classe de CE2 de Mme LEBAS s'est clôturé le jeudi 16 mai par une rencontre de l'ensemble des classes participantes et le 17 mai ils ont assisté à un concert.

Les classes de moyennes et grandes sections ainsi que les deux classes de CP et de CE1 ont été au cinéma le mardi 11 juin pour la projection du film « 1001 pattes ». Ce film a clôturé le projet autour des insectes. (2 euros sont pris en charge par la coopérative, une participation de 2 euros a été demandée à chaque élève).

La soirée « portes ouvertes » en maternelle, initialement prévue le vendredi 7 juin, est reportée au mardi 18 juin. Les élèves présenteront des chants. Les futurs élèves et leur famille sont invités à participer à ce moment convivial. Un goûter sera proposé à l'ensemble des participants.

La kermesse aura lieu le vendredi 28 juin de 18h30 à 21h00. Cette fête est organisée par le centre de Loisirs et les parents d'élèves. Les stands de jeux seront tenus par les enseignants, les animateurs et les parents volontaires.

Les spectacles mis en place par les animateurs du Centre de Loisirs ainsi que les chorales des cycle 2 et 3 seront présentés aux familles.

Les enfants sont sous la seule responsabilité des parents durant la kermesse.

Les sorties de fin d'année :

Les classes de CP et de CE2 ont visité le musée de l'air et de l'aviation le vendredi 19 juin. Les élèves ont participé à des ateliers et ont assisté à une projection dans le planétarium.

Les élèves de CM2 ont participé à la sortie offerte par la Caisse des écoles : visite du château de Pierrefonds et de la clairière du wagon de l'armistice.

Dans le cadre du projet sur la laïcité, ils ont visité le Sénat et de l'Assemblée Nationale. Ils ont assisté, au centre culturel d'Herblay, à un opéra « L'enfant et les sortilèges » de Maurice Ravel.

Le 4 juin les classes de PS et de PS/MS de Mesdames SLIMANI et MERIC ont visité la ferme de ROZ.

Le 25 juin, les classes de cycle 3 et les deux classes de CE1 se rendront à l'accrobranche de Sannois.

Le lundi 1^{er} juillet, les classes de MS/GS et GS se rendront à Adventurland.
Afin de diminuer le coût de la sortie, une vente de gâteaux sera organisée.

Les rencontres sportives :

Le 21 juin : Fête du Rugby au stade. Les classes de CM2 de Franconville participeront à un tournoi inter-écoles.

Le 17 juin : les classes de CM1 et de CM1-CM2 participeront à la journée de l'olympisme et du Hand-ball.

Le lundi 24 juin : Course d'orientation pour les CE2.

Les activités pédagogiques complémentaires et les stages de remise à niveau

Les APC ont été proposées dans l'ensemble des classes à des élèves ayant des difficultés passagères. Elles portaient uniquement sur le domaine de la lecture et de la compréhension.

Un stage de remise à niveau en français et en mathématiques a été proposé aux élèves de CM2 durant les vacances de printemps. Un seul élève a participé à ce stage
Un second stage sera proposé du lundi 26 au jeudi 30 août, il aura lieu dans le collège d'affectation. 3 élèves participeront à ce stage.

La sécurité :

Le troisième exercice sera organisé courant du mois de juin sur le temps de la sieste afin d'évacuer le dortoir.

Dans le cadre du PPMS, un exercice doit être organisé par l'inspection académique sur l'ensemble du département.

La circulation et le stationnement des véhicules (sauf véhicules de services) seront interdits dans l'enceinte du groupe scolaire, à partir du lundi 17 juin 2019.

Les travaux de l'été :

Le bureau et la salle des maîtres seront repeints courant 2019.

La rénovation du bloc sanitaire dans la cour élémentaire n'est pas prévue au budget 2019.

La rénovation des escaliers et la peinture des cages d'escalier de l'école élémentaire ne sont pas prévues.

Les menuisiers réalisent des meubles commandés par les enseignantes sur mesure et d'excellente façon. Nous les remercions.

Effectifs et structure de l'école 2019-2020 :

Ecole maternelle :

165 élèves sont inscrits en maternelle (sous réserve de nouvelles inscriptions ou radiations).

Structure arrêtée à ce jour (sous réserve de modification) :
2 classes de Petite section (25 élèves)
2 classes de Moyenne section (29 élèves)
2 classes de Grande section (28 et 29 élèves)

Ecole élémentaire :

253 élèves sont inscrits en élémentaire (sous réserve de nouvelles inscriptions ou radiations).

Structure arrêtée à ce jour (sous réserve de modification) :
2 classes de CP (24 élèves)
1 classe de CP/CE1 (9+15 élèves)
1 classe de CE1 (27 élèves)
2 classes de CE2 (26 et 27 élèves)
2 classes de CM1 (24 et 25 élèves)
2 classes de CM2 (26 élèves).

Divers :

La scission de l'école sera effective au 1^{er} septembre 2019 :
Mme LE BIHAN assurera la direction de l'école deux jours par semaine.
Un/ une directrice sera nommée sur la maternelle, il/elle assurera la direction de l'école 1 jour par semaine.
Chaque école aura donc son conseil d'école après les prochaines élections.
L'argent actuel de la coopérative de l'école sera partagé entre les 2 nouvelles entités au prorata du nombre d'élèves.

Les vêtements abandonnés devront être récupérés au plus tard vendredi 28 juillet. Ils seront exposés lors de la kermesse. Les vêtements non récupérés seront offerts à une association caritative.

Il est rappelé à l'ensemble des familles qu'aucun départ anticipé au mois de juin ou juillet ne sera accordé par l'école. Un courrier pour absence illégitime sera transmis par Mme L'Inspectrice aux familles.

La séance est levée à 19h15.

La directrice :
Mme LE BIHAN

La secrétaire de séance :
Mme NAHON

Les parents élus